

*Intégration des armées  
Collaboration Armées et Parlementaires  
Culture politique*

Cotonou les  
21  
22  
23  
24  
Nov  
2010

## LA PROBLEMATIQUE DES REMISES EN CAUSE DE L'ORDRE CONSTITUTIONNEL

Quels défis pour la culture politique  
et la démocratie en Afrique ?



Konrad  
Adenauer  
Stiftung



REPUBLIQUE DU BENIN  
FORCES ARMÉES BÉNINOISES



## LES APPRECIATIONS DES PARTICIPANTS

6<sup>ème</sup> EDITION DU COLLOQUE SOUS REGIONAL DES FORCES  
ARMÉES ET DES PARLEMENTAIRES



# LES IMPRESSIONS DES PARTICIPANTS

## **LIEUTENANT-COLONEL MAMANE SOULEY - ARMEE DU NIGER**

Ce colloque est hautement constructif et enrichissant. Il est en train de permettre un échange fructueux entre des corps de la Société en apparence divergents quant à leur structuration et leur mode de fonctionnement mais qui ont en commun le devoir redoutable de la préservation des institutions et donc de la démocratie. Ils se voient donc contraints à une franche et inévitable collaboration.

Sur un autre plan, le lieu de ce colloque aurait pu être mieux choisi pour joindre l'utile et l'agréable. Le Sun Beach est assez loin du centre ville et aucune navette n'existe pour permettre aux participants de découvrir Cotonou.

L'hébergement à l'hôtel, d'autant de hautes personnalités civiles et militaires mérite d'être sensiblement amélioré.

## **CAPITAINE RAIMI A. GANIOU**

Le colloque nous donne l'occasion de comprendre les différentes causes et origines de remise en cause de l'ordre constitutionnel dans nos différents Etats. On se rend compte que les problèmes sont partout identiques depuis le choix de l'idéologie démocratique dans les années 1990. Ces causes se résument à des interprétations divergentes de la Constitution par les Chefs d'institutions ou responsables d'institutions ; ce qui conduit à des blocages des institutions sources d'intervention des militaires.

Il se pose donc un problème d'hommes capables de diriger nos institutions et de respecter la Constitution. Actuellement le grand problème est là.

Il faut réfléchir à comment faire pour que nos hommes d'Etat évitent les situations de chaos.

## **CAPITAINE DE VAISSEAU ASSAY COUACHI CÔTE D'IVOIRE**

C'est un très bon colloque riche d'expériences et de rencontres amicales entre frères africains.

Ce colloque est un peu trop fermé ne laissant pas assez de temps aux par-

ticipants pour découvrir la ville.

Dorénavant, je souhaiterais que :

Le programme soit aménagé pour permettre aux séminaristes de sortir pour la découverte de la ville et faire des achats ;

Le programme soit communiqué aux participants désignés par leur pays à travers l'Internet afin de préparer les différents thèmes ou communications retenus pour une meilleure participation.

Bon séminaire et à l'année prochaine

## **GNONLONFOUN ISIDORE**

Le thème central et les sous thèmes sont très intéressants parce que d'actualité et constituent des atouts ou des faiblesses pour le renforcement et la consolidation des jeunes démocraties africaines.

Cependant la contribution des expériences des pays anglophones aurait été plus enrichissante.

## **SAWADOGO YSSOUFOU BURKINA-FASO**

Le thème du colloque est très pertinent et les communications qui ont été présentées étaient de grande qualité. L'organisation du séminaire est très bonne. Cependant les prestations de l'hôtel n'ont pas toujours été à la hauteur des attentes (Indisponibilité de chambres à l'arrivée de la délégation burkinabè).

## **HONORABLE MAHAMANE IBRAHIM TOURE MALI**

Le colloque a été réellement un lieu de donner et de recevoir. Des échanges fructueux ont couronné le colloque.

J'ai beaucoup appris et je serai le porte-parole de ce colloque au niveau de mon département.

## **LIEUTENANT COLONEL HAMADOU DJIBO**

A mon avis, le thème du sujet est pertinent et d'actualité. Pour l'instant les débats sont animés et les échanges sont fructueux. Ce colloque est une expérience à renouveler et sert de tremplin à l'intégration sous-régionale.

## **GOGUE ABDOULAYE**

Les thèmes soulevés durant ce col-

loque répondent aux préoccupations de nos pays.

Cependant pour l'avenir est-il possible de disposer des copies des présentations des communicateurs avant l'exposé ?

Par ailleurs, pourquoi ne pas constituer un élargissement des pays participants en réduisant le nombre de participants par pays ?

Enfin existe-t-il un acte pour la diffusion des résultats du présent colloque ?

## **DOSSOU-YOVO SYMPHORIEN (BENIN)**

C'est un colloque que j'ai beaucoup apprécié pour la qualité et le niveau des débats, l'échange sur le plan sous-régional et pour la compétence des communicateurs.

## **LIEUTENANT-COLONEL ODJE SAYA ETIENNE CÔTE D'IVOIRE**

Mes impressions générales sont très bonnes car ce colloque permet de très riches échanges non seulement entre officiers supérieurs d'armées de la sous-région mais aussi avec les parlementaires.

L'organisation est à saluer.

Malheureusement, il n'est prévu aucun moment (après-midi par exemple) pour laisser les séminaristes visiter la ville de Cotonou et s'imprégner de certaines réalités.

## **BINAFAME KOHAN KIDÉ-KIYIME**

Jusqu'ici tout se passe bien. Les communicateurs dans l'ensemble maîtrisent leurs sujets. L'accueil et la restauration sont aussi très bien.

## **COLONEL DJIBO TAHIROU NIGER**

On a noté au cours du colloque un très bon niveau des débats, une bonne ambiance, des contenus enrichissants des interventions et une bonne organisation

## **TRAORE AMIROU**

Le colloque a favorisé un partage entre les participants de la problématique de la démocratie, des références constitutionnelles dans les différents

pays.

La Société Militaire aimerait se cantonner à son rôle de garant de l'intégrité territoriale et du respect de l'ordre constitutionnel. Il faut saluer de bons échanges entre frères d'armes et politique des différents pays.

### **DJALEGA ZROHONON MARINA**

C'est un colloque très instructif pour ma part et qui apporte beaucoup de connaissances sur la démocratie en Afrique de l'Ouest.

Je crois qu'il est très important d'organiser des colloques en Afrique sur la démocratie parce que cette démocratie africaine est menacée de par son application.

### **NADOR KOKOUSSÉ AURITEN**

Il s'est agi de thèmes intéressants, de communicateurs de bon niveau et on a noté une ambiance conviviale. C'est une expérience à renouveler.

### **LEGONOU FRANÇOIS**

On a noté une bonne organisation, Une bonne dynamique de groupe et des débats enrichissants

### **BODELIN Bodi Lanvasso**

Il faut saluer une très bonne organisation, la pertinence des thèmes assez enrichissants d'enseignement. La logistique est assez bonne.

Au niveau de la restauration on peut mieux faire.

Sur le plan de l'hébergement, on a noté des insuffisances par rapport au standing de l'hôtel (4 étoiles).

Au niveau de l'accueil, le personnel de l'hôtel a un peu de problèmes.

D'une manière générale, le colloque est d'un haut standing du point de vue encadrement, organisation matérielle et du contenu intellectuel.

### **COLONEL OUSMANE TRAORE DU MALI**

Les concertations du genre sont d'une valeur inestimable. Elles renforcent nos capacités d'analyse sur des sujets, qui ne sont pas forcément du domaine militaire. Ce 6ème colloque qui rassemble des officiers et des parlementaires rapproche ces deux entités et contribue à élucider certaines incompréhensions. Des initiatives du genre sont à rechercher et développer.

### **COLONEL SIMPORE AIMÉ BARTHÉLÉMY**

L'initiative de la Fondation Konrad Adenauer de regrouper régulièrement les officiers des Forces Armées de la sous-région et des parlementaires autour d'un thème, est une initiative à saluer. Le thème du présent colloque est très pertinent et les communications sont très enrichissantes. Le colloque se déroule de manière satisfaisante et mes impressions sont excellentes.

### **SOULEY ABDOU DU NIGER**

Les colloques organisés à l'attention des parlementaires et les militaires de l'espace Ouest africain par la Fondation Konrad Adenauer sont à point nommé un apport très important pour l'ancrage de la démocratie en Afrique. Par ces colloques la Fondation Adenauer renforce les capacités des différents acteurs par rapport au respect de la démocratie et l'Etat de droit qui demeurent de nos jours un tournant irréversible. Par conséquent ces colloques doivent être plus vulgarisés surtout à l'endroit des militaires

### **LIEUTENANT COLONEL TIA DIONANDE ARMÉE IVOIRIENNE**

C'est un colloque très intéressant par la qualité des communicateurs et les échanges entre participants. Les thèmes sont d'actualité et constituent des matières à réflexion. Cependant, il aurait été judicieux d'aménager des temps libres pour permettre aux participants venus d'ailleurs de visiter le pays ou la ville de Cotonou pour s'imprégner des réalités locales.

### **COLONEL SIDI MOHAMED TOURE**

Le colloque est bien dans son ensemble et les débats se passent très bien, mais je constate que les thèmes ne varient pas d'un colloque à un autre. Je pense également qu'il faut privilégier le travail d'équipe ; c'est-à-dire un thème (sujet) de réflexion dans l'esprit de la rencontre traité par une équipe du groupe et restitué en plénière.

### **OROU SE GUENE**

Au point de vue logistique les autochtones sont lésés car certains ont quitté le nord du Bénin et restent à Porto-Novo, malgré tout, ils ne bénéficient pas des frais de déplacement journalier.

Quant au contenu les thèmes sont saluables car ils permettent des

échanges fructueux entre les délégations civiles et militaires. Le rôle de pareilles séances est de prévenir d'autres coups d'Etat militaires et renforcer ainsi les jeunes démocraties africaines.

### **LIEUTENANT COLONEL M'BETA KABATA (TOGO)**

Ce colloque m'a appris beaucoup de choses que j'ignorais. Pour un militaire que je suis, mis à part les informations que j'écoute ou lis à travers les médias, mes notions sur la culture démocratique sont très limitées. Les différents conférenciers qui sont intervenus sur ce sujet très important m'ont apporté une grande lumière pour la première fois que je participe à un colloque du genre. Les thèmes proposés par la Fondation Konrad Adenauer sont d'actualité, c'est-à-dire que nous vivons pratiquement les préoccupations concernées par ces thèmes. Les différents échanges apportés par les participants notamment les expériences de leurs pays respectifs sont venues étayer davantage les sujets débattus par les conférenciers et rendre plus vivant le colloque

**FEDERAL MEDIA AFRIQUE**  
Tél. 95 95 50 10 - tousah@yahoo.fr

# SYNTHESE DES TRAVAUX LA DEUXIEME JOURNEE

Pour le compte de la deuxième journée, trois communications ont été présentées sous la présidence de la Côte d'Ivoire.

La première communication a eu pour thème, Coups d'Etat militaire et évolution constitutionnelle en Afrique présentée par l'honorable a présenté son exposé en quatre points. Dans une introduction liminaire, il a rappelé les caractéristiques des coups d'état, des responsables ainsi que de leurs diversités en Afrique.

Les coups d'Etat sont généralement justifiés par des raisons idéologiques qui prennent diverses formes de 1960 à 1990. En effet aux divergences idéologiques, dû à l'existence des blocs de l'Ouest et de l'Est, les coups d'état s'expliquent aussi par les crises politiques et économiques qui aboutissent souvent à des scissions entre les populations et le pouvoir, la corruption, la mauvaise gestion des affaires publiques, la mauvaise répartition des postes, etc. En général, quelques raisons, les responsables des coups sont taxés d'appartenir à l'un ou l'autre des deux blocs. Les coups d'état apportent souvent de problèmes dont la suspension de la constitution remplacée par une autre quand les militaires décident d'avoir une légitimité aux yeux des populations. Ceci amène souvent en deux cas : ou les militaires décident de se retirer de la politique et laisse le pouvoir aux civiles ou ils se retirent de l'armée pour perpétuer et asseoir leur pouvoir.

En ce qui concerne l'évolution constitutionnelle a été la deuxième partie abordée par le communicateur. Après avoir défini la constitution, il a été présenté l'évolution constitutionnelle dans les pays africains. Dans tous les cas, la constitution est l'expression de la loi que les peuples se donnent pour s'organiser et se gérer. Cependant n'étant pas parfaite, les constitutions se caractérisent par leur adaptabilité. Ainsi, si les constitutions adoptées aux lendemains des indépendances ont été des constitutions parlementaires, elles ont été très tôt remplacées par d'autres formes selon la situation politique dans les différents pays dont les principales caractéristiques ont des dispositions monopartites jusqu'en 1990. Avec la transition démocratique, les différents pays ont adopté des systèmes multipartites. Dans sa communication, l'honorable Touré a pris le cas malien pour montrer le parcours constitutionnel de ce pays en rappelant les différentes réformes constitutionnelles connues par ce pays. Il a conclu que les coups d'état est un acte illégal.

Après l'exposé, les participants ont partagé les expériences de coups d'état vécues dans les différents pays. A l'issue des présentations, il est démontré clairement que les causes des coups d'état diffèrent d'un pays à l'autre. Mais quelque soit les expériences, les coups d'état surviennent toujours à partir de crises politiques, sociales et économiques.

Au cours du débat sur la communication qui a suivi le partage des expériences, les interventions ont mis l'accent sur le rôle de la société civile, la responsabilité des acteurs politiques dans les coups d'état, les coups d'état militaire, civile et institutionnel. Le concept de coups d'état militaire démocratique a été aussi une préoccupation.

La deuxième communication a été présentée par le Colonel DIBO TAIROU sur le thème : Les révisions constitutionnelles comme obstacles à l'effectivité de l'alternance : que faire ? Dans son

introduction, le communicateur a montré que les états africains ont adopté des constitutions qui ont évolué dans leurs dispositions. Depuis la conférence de la Baule, les constitutions ont consacré des régimes multipartites qui de nos jours remises en cause. Ce qui a amené les révisions constitutionnelles dont certains sont nécessaires. Mais celles-ci ne remettent pas en cause des régimes. Il existe aussi des révisions qui remettent en cause l'alternance qui les a quand même permis d'arriver au pouvoir.

La première partie de l'exposé a été consacrée à l'état des lieux qui ont procédé à des révisions constitutionnelles. Les raisons qui poussent aux révisions constitutionnelles sont entre autres, le manque de culture démocratique, la mauvaise gouvernance, la corruption, la crainte d'être poursuivi après le pouvoir.

Le cas du Niger a été présenté sur le processus qui a amené au coup d'état de février 2010 avec la volonté du chef de l'Etat de l'époque à rester au pouvoir après dix années de pouvoir.

Enfin, les conséquences des remises en causes ont été identifiées sur les plans politique et juridique. Au nombre de ses conséquences, il a cité le recul de la démocratie, l'irruption de l'armée sur la scène politique, le ralentissement du développement économique, provoqué le désengagement des partenaires, les actions internationales et renforcé les problèmes sociaux. Pour terminer, le colonel a proposé des approches de solutions dont le rejet des révisions aux seules fins de rester au pouvoir, la protection des constitutions en matière de révision par des clauses d'intangibilité, l'accompagnement de la société civile à travers la formation civique pour plus de sensibilisation pour la défense des textes de la République, associer les militaires dans la gestion administrative tout en se mettant à l'écart du pouvoir politique, le renforcement de la culture démocratique pour favoriser la défense de la constitution. Le renforcement des institutions sous régionales pour une ingérence utiles dans la défense des révisions constitutionnelles et le maintien des sanctions internationales même si elles s'avèrent efficaces.

En conclusion, les révisions constitutionnelles constituent des dangers pour le renforcement de la culture démocratique. Même si la révision contient les dispositions de sa révision, elle ne doit pas se réaliser pour se maintenir au pouvoir.

Au cours du débat, les interventions sont revenues sur la nature des constitutions, le cas nigérien, le renforcement des institutions sous régionales notamment de la CEDEAO, les objectifs des sanctions internationales qui finalement n'affectent que le peuple.

La troisième communication a été celle du professeur Joël Frédéric AIVO qui a porté sur le thème Crise d'effectivité et crise d'autorité des constitutions africaines : quelques réflexions.

Selon le communicateur, le pluralisme politique les pays africains francophones ont engendré des constitutions qui ont réduit l'influence des hommes politiques et garanti plus de liberté aux citoyens. Si ces constitutions ont connu des avancées par rapport à des constitutions des pays avancés, dans la pratique il y a un grand fossé. Le professeur explique ces pratiques des constitutions africaines par le détournement du pouvoir de révision constitutionnel et le printemps des arrangements constitutionnels ou la

prolifération des accords de paix qui contribuent à l'érosion du pouvoir des constitutions.. en effet, sauf dans quelques pays qui n'en connaissent pas encore, il existe des crises de constitutionnalité dont la conséquence est le détournement du pouvoir de révision. Alors que les constitutions elles-mêmes portent les dispositions de leur révision. Il existe des constitutions rigides, difficile à réviser. Ce qui s'explique par le mode de révision parce que les procédures pour en arriver à la révision sont assez contraignantes.

La qualité de la constitution ne se retrouve pas dans le nombre de révision, mais ce sont les éléments de la constitution qui font l'objet de révision qui pose problème. En effet dans le bloc de constitutionnalité, toutes les dispositions n'ont pas les mêmes importances et valeurs. Parce qu'il y a dans chaque constitution des dispositions considérées comme les piliers qui garantissent la démocratie. Ainsi les révisions deviennent problématiques lorsqu'elles sont menées dans la précipitation sans un débat préalable, et lorsqu'elles sont taillées sur mesure. Ces types de révision change la nature du régime. Dans la plupart des cas, les révisions réalisées ont eu pour objectifs de déverrouiller le nombre de mandat présidentiel. Ce qui a pour corolaire le renforcement des frustrations.

On ne modifie la constitution que selon un rythme procédural ou lorsqu'elle s'avère nécessaire. Ainsi, il est constaté que si les constitutions africaines sont rigides, il existe des crises de révision. Et c'est à ce niveau qu'on parle de crise d'affectivité dont les causes se retrouvent dans les conflits nés avec et par la démocratie que sont les blocages politiques, les conflits armés que les constitutions n'ont pas pu juguler. Ces conflits amènent à des accords des dispositions constitutionnelles. Même si ces accords politiques règlent les problèmes parce que les acteurs reviennent dans le jeu démocratique, ils sont souvent en désaccord avec la constitution à laquelle les acteurs politiques tournent le dos parce que ces accords obligent à contourner ou à tourner le dos la constitution toujours en vigueur mais pas appliquée. Ce faisant les accords de paix constituent des dangers pour la constitution dont certaines dispositions sont modifiées.

Les différents éléments présentés par le communicateur ont été étayés d'exemples pris dans les différents pays francophones qui ont connu des crises constitutionnelles

**FEDERAL MEDIA AFRIQUE**  
**pour une communication qui**  
**porte loin l'écho de votre**  
**gloire**  
**Tél. 95 95 50 10 / 97 08 87 50**  
**COTONOU - BENIN**